

Sol Aparicio

Transfert, lien et discours analytique

Dans le cadre des collèges de clinique psychanalytique qui existent en France, nous avons travaillé l'an dernier sur « *ce qui fait lien* ». C'est une question que le clinicien rencontre dans sa pratique quotidienne, au niveau du sujet qui s'adresse à lui, et, bien entendu, cette question se pose également aujourd'hui, avec une particulière acuité, au niveau politique ¹.

Il va de soi, mais pourquoi ne pas l'explicitier, qu'il s'agit pour nous d'interroger ce qui fait lien analytiquement parlant, c'est-à-dire du point de vue de la théorie élaborée à partir de l'expérience psychanalytique.

Si l'on pose la question à Freud, deux réponses s'imposent : la libido et l'identification.

Les liens entre les êtres parlants sont d'abord des liens libidinaux. C'est la libido qui « fait lien ». La théorie freudienne de la libido est en ce sens une théorie des liens. Le fait qu'un lien existe pour quelqu'un suppose que l'objet soit libidinalement investi. Cela est apparu à Freud nettement quand il a étudié le phénomène de retrait, d'absence d'intérêt, observable chez certains sujets psychotiques et qu'il a essayé de rendre compte du fantasme de fin du monde. Il l'explique en détail dans « Pour introduire le narcissisme ² », et c'est quelque chose que nous observons souvent cliniquement.

L'autre réponse freudienne à la question de savoir ce qui fait lien entre les parlants, c'est l'identification. Le texte de référence à ce propos est plus tardif, c'est « Psychologie des foules et analyse du

1. Extrait de la conférence faite le 20 octobre 2012 à Athènes, à l'invitation du Forum psychanalytique du Champ lacanien d'Athènes et du Forum d'Athènes.

2. S. Freud (1914), « Pour introduire le narcissisme », dans *La Vie sexuelle*, Paris, PUF, 1966.

moi³ », de 1921. Rappelons très sommairement le point central. Freud définit l'identification comme un « vouloir être comme » l'autre. Les identifications possibles sont bien entendu multiples : au rival, au semblable, au chef, au moi idéal, à l'idéal du moi, à l'objet d'amour perdu, etc. Essentiellement, l'identification est un lien libidinal transformé, un mode de lien qui se substitue au lien libidinal et qui le perpétue à la fois.

Cependant, il n'y a pas chez l'être parlant de pulsion sociale, rien ne le *pousse* à faire communauté. C'est pourquoi l'existence de liens sociaux est une vraie question. De quoi dépend l'existence des liens qui, au-delà de la cellule familiale, structurent la société et sur lesquels s'édifie une civilisation ? De la possibilité pour le sujet de « faire passer sa libido de ses liens infantiles aux liens sociaux finalement souhaités⁴ ». Les « grandes institutions » – la religion, le droit, l'éthique, et « toutes les formes de la vie civique » – répondent à cette exigence, elles visent à obtenir ce passage, cette transformation des liens établis dans la prime enfance.

Chez Lacan, c'est d'abord le désir, autre nom de la libido freudienne, qui fait lien. La libido n'est que « la présence effective du désir⁵ ». À quoi l'on peut opposer la jouissance qui, elle, ne fait pas lien, bien au contraire. L'amour fait lien. Ce n'est pas le cas du sexe. Je ne m'arrêterai pas ici sur la reprise par Lacan de la doctrine freudienne de l'identification, qui est très développée. Par contre, je souhaite indiquer que sa réflexion sur les liens sociaux se poursuit au-delà des développements freudiens. Elle prend la forme d'une théorie des discours, entendus comme des modalités de lien social, qu'il a développée à partir de 1969 et 1970. On trouve là des outils précieux pour penser le présent que nous vivons. Ses remarques sur ce qui caractérise le discours capitaliste, par exemple. Ce cinquième discours se distingue des quatre autres en ceci que, justement, il ne fait pas lien social. Il promeut le rapport à des objets de consommation, à des objets *plus-de-jouir*.

3. S. Freud (1921), « Psychologie des foules et analyse du moi », dans *Essais de psychanalyse*, Paris, PBP, 1981.

4. S. Freud, « Petit abrégé de psychanalyse » (1924), dans *Résultats, idées, problèmes*, vol. II, Paris, PUF, 1985, p. 116.

5. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 140.

*

Cela étant dit, en guise d'introduction, je vais restreindre la question au cadre proprement analytique en me demandant : qu'est-ce qui fait lien entre un analyste et un analysant ? Quelles sont les particularités propres à ce lien, à la fois si important et transitoire, destiné à être dissout ?

Pour peu qu'on ait entendu parler de psychanalyse, une réponse s'impose à l'esprit. Ce qui fait lien entre l'analyste et l'analysant, depuis sa découverte par Freud, c'est le transfert. À partir de là, bien d'autres questions peuvent surgir concernant ce qu'on entend par transfert, qui ouvrent les portes aux différentes conceptions du transfert que les analystes se sont faites depuis Freud, en s'appuyant sur les définitions freudiennes.

Partons du plus simple et communément admis. « Le transfert, c'est de l'amour. » Que ce soit un amour manifeste, de façon suffisamment forte pour provoquer l'embarras ou la fuite ⁶, ou un amour plus nuancé, moins bruyant, pouvant passer presque inaperçu, il y a un consensus sur ce point dans le monde psychanalytique. Il semble, toutefois, que cette affirmation ne concerne que le lien de l'analysant à l'analyste et qu'elle passe sous silence l'autre partie. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles on a été amené à forger la notion de « contre-transfert » afin de nommer ce qu'il en est du lien de l'analyste à l'analysant, en particulier ses sentiments. Le contre-transfert fait ainsi pendant au transfert dans sa définition sentimentale ou affective. De ce point de vue, transfert et contre-transfert seraient les deux versants du lien analytique. C'est ce que la perspective introduite par Lacan va contester.

Notons d'abord que s'il est vrai que « le transfert est de l'amour » et qu'il se manifeste comme tel dans la pratique, au niveau des phénomènes, s'il est vrai aussi qu'il constitue « le noyau de notre expérience ⁷ », sa définition implique pourtant une autre dimension, un autre registre que celui de l'amour. Car le transfert, c'est de l'amour... « qui s'adresse au savoir ». « Celui à qui je suppose le

6. Cf. Anna O. et Breuer, analyste avant la lettre. S. Freud et J. Breuer, *Études sur l'hystérie*, Paris, PUF, 1956.

7. Expression de J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VIII, Le Transfert*, Paris, Seuil, 2001.

savoir, je l'aime », résume Lacan. Ce qui, bien sûr, se vérifie en dehors de l'analyse, mais qui a été mis en lumière par l'expérience analytique. Voilà la vérité de l'amour que l'analyse a révélée, l'amour s'adresse au savoir.

Il n'y a donc pas que de l'amour dans le lien transférentiel, s'y joue aussi le rapport au savoir.

Le savoir dont il est question dans le transfert analytique n'est pas n'importe lequel, bien sûr, c'est l'inconscient, le savoir inconscient. Lacan a beaucoup insisté sur la définition de l'inconscient comme un savoir, élaborant l'idée d'un savoir insu du sujet lui-même que l'on trouve chez Freud. Dans les *Études sur l'hystérie*⁸, à propos de la patiente qu'il appelle Lucy R., par exemple, on trouve ceci. Lucy ayant répondu à l'une de ses questions en ces termes : « Je l'ignorais ou plutôt je ne voulais pas le savoir », Freud note, dans un passage où il discute du refoulement, qu'il y a dans ces mots une parfaite description de « cet état singulier où le sujet sait tout sans le savoir ».

En tant que savoir insu, l'inconscient est un savoir sans sujet. Chose difficile à penser. La plupart du temps on lui suppose un sujet, on le lui attribue, on impute à tel sujet de savoir ce savoir-là. C'est très précisément en quoi consiste le lien transférentiel. Le sujet analysant impute à l'analyste de savoir ce que lui-même ne sait pas et qui le concerne. Il transfère sur l'analyste le savoir inconscient. Il met l'analyste en place de sujet supposé savoir⁹. Cela rend compte de l'amour transférentiel, « celui à qui je suppose le savoir, je l'aime¹⁰ ». C'est la formule du transfert en tant qu'il est supporté par le sujet supposé savoir, que Lacan écrit S.s.S. Le sujet supposé savoir est une fonction que l'analyste incarne pour l'analysant. Mais, à y réfléchir un peu, on s'aperçoit aisément que l'analyste, au départ, ne sait rien de ce savoir qui lui est supposé. Cette ignorance est une conséquence directe de ce qui fait l'originalité de l'expérience freudienne, qui toujours consiste à « prendre un cas dans sa singularité¹¹ ». À chaque

8. S. Freud et J. Breuer, *Études sur l'hystérie*, Paris, PUF, 1956.

9. J. Lacan, *Télévision*, Paris, Seuil, 1974, ch. v.

10. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 64.

11. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre I, Les Écrits techniques de Freud*, où Lacan soulignait que c'est en cela que réside l'absolue originalité de l'expérience freudienne et critiquait déjà la conception duelle de la relation analytique, ainsi que le recours aux sentiments « toujours réciproques ».

début d'une analyse, l'analyste a affaire, une nouvelle fois, à un savoir inconscient singulier, dont il ne sait rien. Si bien que pour lui, c'est évidemment l'analysant, à qui il donne la parole, qui se trouve en place de sujet supposé savoir. Lacan l'a fait valoir au moment où il formalisait le discours analytique ¹².

Cela ne veut pas dire pour autant – c'est évident pour chacun, je crois – que dans le lien analytique il y ait une réciprocité quelconque ; la réciprocité, « notion si chère à la divagation psychologique ¹³ », disait Lacan. D'un côté, le transfert soutient la tâche analysante, l'association libre, voie par laquelle le sujet livre le savoir qui lui est propre. De l'autre côté, l'analyste écoute de cette façon particulière que Freud décrivait comme une attention flottante, il lit l'inconscient et il interprète. On voit que la supposition de savoir n'est pas du même ordre, elle ne se situe pas au même niveau dans l'un et l'autre cas. Le lien transférentiel entre un analysant et un analyste n'a rien d'une relation de réciprocité, même si c'est un lien qui permet de parler d'un « couple ». L'analyse se pratique « en couple », a pu dire Lacan, c'est un lien social à deux ¹⁴. On pourrait d'ailleurs discuter au sujet de ce qu'il en est de la réciprocité dans le lien de couple.

Aux diverses étapes de son enseignement, Lacan a beaucoup œuvré pour bien dire la différence entre les positions de l'analysant et de l'analyste. Lorsque, dans son séminaire de 1967-1968 sur l'acte analytique, il parle de la *tâche* analysante, il situe l'*acte* du côté de l'analyste. Quand, aussi bien au début que dans un séminaire tardif, il met en avant la *parole* côté analysant, il en distingue le *dit* côté analyste. L'analysant parle, l'analyste dit, et son *dit* a une fonction de coupure, il tranche.

L'accent mis par Lacan sur cette dissymétrie, qui exclut du lien analytique la réciprocité et va à l'encontre d'une conception de ce lien en termes de relation duelle, est très spécialement marqué, bien sûr, dans le séminaire consacré au transfert en 1960-1961, dont le titre en soulignait d'entrée de jeu la *disparité* : « Le transfert dans sa

12. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVII, L'Envers de la psychanalyse* (1970), Paris, Seuil, 1991, leçons 2 et 3.

13. J. Lacan, « La méprise du sujet supposé savoir », *Scilicet* I, 1968, p. 41.

14. J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* » (1976), dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001.

disparité subjective ». Il ne s'agit pas d'une simple dissymétrie entre les sujets, expliquait alors Lacan, il faut pouvoir dire « ce que le transfert contient d'essentiellement impair ». C'est pourquoi il choisit le mot « disparité ».

Il y avait dans ce titre l'affirmation de deux faits. D'une part, le transfert est un, d'un seul tenant, puisqu'il implique l'analyste. Lacan le soulignera par la suite, le transfert « est un phénomène où sont inclus ensemble le sujet et le psychanalyste ». Cela veut dire que l'on n'a pas besoin de la notion de contre-transfert pour dire la part de l'analyste dans l'expérience. On le sait aujourd'hui, c'est « le désir de l'analyste » qui vient dire ce qu'il en est de l'implication de l'analyste dans le transfert. Et c'est justement dans le séminaire sur le transfert¹⁵ que Lacan l'évoque pour la première fois. D'autre part, souligner la disparité subjective du transfert, c'était contredire une fausse idée induite par la notion d'intersubjectivité, que Lacan avait d'abord mise en valeur comme dimension propre à la parole. L'intersubjectivité ne peut pas « à elle seule fournir le cadre dans lequel s'inscrit le phénomène (de transfert) », dit-il ici. Plus tard, il fera valoir que « le transfert fait à lui seul objection à l'intersubjectivité¹⁶ ».

Lacan va creuser cette disparité subjective jusqu'à montrer qu'en fait il n'y a qu'un seul sujet en jeu dans l'expérience analytique, et que ce sujet est « subverti ». Son partenaire n'est pas sujet, il n'intervient dans l'expérience que comme objet, un objet « actif ». La subjectivité de l'analyste est hors jeu, elle n'entre pas en ligne de compte. Se servant de la comparaison de l'analyse avec une partie de bridge, Lacan disait que dans le bridge analytique la seule place possible pour les sentiments de l'analyste est celle du mort, faute de quoi « le jeu se poursuit sans qu'on sache qui le conduit¹⁷ ». L'analyste a la responsabilité de la direction de la cure et il lui faut, pour cela, une forme d'abnégation. C'est le terme que Lacan emploie pour qualifier la position de l'analyste à cette époque¹⁸, une position d'abnégation est requise de la part de l'analyste par et pour l'expérience.

15. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VIII, Le Transfert*, op. cit.

16. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, op. cit.

17. J. Lacan, « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 589.

18. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VIII, Le Transfert*, op. cit., p. 222-223.

Parallèlement à cette critique de l'intersubjectivité s'ouvre, dans *Le Transfert*, la réflexion sur le désir, une réflexion dont nous avons sans doute du mal à mesurer la nouveauté. Jamais le transfert n'avait été abordé sous cet angle, dans cette perspective. Lacan lui-même le relève : son propos de l'année est de « mettre à la pointe [...] la fonction du désir non pas seulement chez l'analysé [car il avait déjà consacré une année de séminaire au désir, *Le Désir et son interprétation*], mais essentiellement chez l'analyste ». Lacan inaugure donc en 1960 une interrogation sur ce qu'il en est du désir chez l'analyste ou, pour mieux dire, sur la fonction du désir de l'analyste dans la cure. De là l'intérêt majeur qu'a pour lui son commentaire du *Banquet* de Platon, qui ne traite que de ça, de l'*éros*.

Car la théorie de l'amour que l'on peut trouver dans ce dialogue socratique apporte beaucoup à la fois. Elle distingue nettement les positions de l'aimé et de l'aimant, *éroménos* et *érasès*. Elle fait valoir l'importance du passage d'une position à l'autre, l'objet aimé devient sujet désirant. Et elle révèle la place centrale occupée par le manque : d'une part, par le manque qu'est l'*agalma*, l'objet supposé précieux que l'aimé possède et qui le rend désirable, mais qui s'avère n'être rien ; d'autre part, par le manque de savoir concernant ce manque. L'aimé ne sait pas ce qu'il a, pas plus que l'aimant ne sait ce qui lui manque, et ce dont l'un manque ne correspond pas à ce que l'autre a. Disparité des positions, donc. Si c'est un couple, ce n'est pas une paire, c'est un couple impair !

Lacan se sert donc de ce schéma, de cette métaphore de l'amour qu'il extrait patiemment au cours de dix séances de commentaire, pour rendre compte des phénomènes transférentiels, parfois étonnants, qui peuvent se présenter dès les débuts d'une analyse. Du seul fait de l'intérêt et de l'attention qu'on lui porte, l'analysant se trouve en place d'*éroménos*. Mais l'objet qu'il demande, l'objet manquant qu'il méconnaît, se trouve dans l'Autre et de ce fait l'analysant est « virtuellement constitué comme *érasès* ». Là surgit l'amour comme révélation du désir. Et en ce point précis se pose pour le psychanalyste la question de savoir comment répondre à un tel amour.

Lacan le formule ainsi : « Là se pose la question du désir de l'analyste et jusqu'à un certain point de sa responsabilité. » Il faut que l'analyste « sache certaines choses », qu'il sache certaines choses sur le désir. La véritable question en jeu dans le maniement du transfert

n'est pas celle de savoir quel usage l'analyste peut faire ou pas de ses éventuels sentiments. Elle est celle de savoir quelle peut être la fonction du désir dans l'amour, puisque amour il y a dans le transfert.

« Du seul fait qu'il y a transfert », l'analyste se trouve « dans la position d'être celui qui contient l'*agalma*, l'objet fondamental dont il s'agit dans l'analyse ». Il y est donc inévitablement impliqué. C'est un « effet irréductible de la situation de transfert » qui ne nécessite aucune référence au contre-transfert. « La place de l'objet *a*, de l'*agalma* dans la relation de désir » détermine ainsi une topologie, grâce à laquelle les phénomènes peuvent être situés correctement. C'est la même topologie que l'on retrouve dans ce que je vous ai dit du sujet supposé savoir. Lacan s'appuie à chaque fois sur la structure de l'expérience analytique, il tire les conséquences des particularités du dispositif analytique inventé par Freud, dans lequel analyste et analysant occupent des places bien distinctes.

Nous avons vu que Lacan parlait d'abnégation pour dire ce que doit être la position de l'analyste face au phénomène du transfert. À ce propos, je voudrais maintenant faire référence à quelques remarques, peut-être les dernières sur le contre-transfert, faites dans son séminaire sur l'acte analytique¹⁹. Il parle alors de deux affects particuliers, le goût et l'estime, puisqu'« il n'y a pas que narcissisme et amour entre les êtres humains » ! Il y a aussi dans une rencontre « ce quelque chose qui s'appelle le *tu me plais* ». Il s'agit de quelque chose d'inexprimable « qui donne support à la réalité de l'autre », un certain dosage du goût et de l'estime qui fait que « ça résonne » pour vous et qui se traduit par le « tu me plais » (ou son contraire, « tu me déplais »). Cela correspond au « support que prend le sujet de *a* et de *i/a* ». Eh bien, l'analyste se définit de l'extraction de cette dimension, il est celui qui est capable de « ne pas se laisser affecter » par ça dans sa relation avec l'analysant. Cela est rendu possible par l'opération analytique, quand la tâche analysante est achevée. L'analyste sera alors en mesure « de ne voir que le point où en est le sujet dans cette tâche » qui est la tâche analysante. *A contrario*, faire jouer le contre-transfert consiste à faire place au « tu me plais », ou « tu me déplais » – à laisser donc s'introduire dans le lien analytique ce qui est de l'ordre des sentiments.

19. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XV, L'Acte analytique*, inédit, leçon du 7 février 1968.

Il est intéressant de noter que l'extraction de la dimension du « tu me plais » s'applique non seulement à ce que peut éveiller chez l'analyste « la réalité de l'autre » qu'est l'analysant, mais aussi à ce qu'on peut appeler la réalité qui l'entoure, l'état du discours présent. Ainsi, lorsqu'il fait référence plus tard à l'exploitation capitaliste, Lacan commente : « C'est quelque chose qui déplaît. » C'est le principe de l'agitation révolutionnaire, « il y a un point où les choses déplaisent ». Et il insiste alors sur ce qu'est la position de l'analyste : « [...] dans le champ du faire qu'il inaugure par son acte, il n'y a pas de place pour quoi que ce soit qui lui déplaise, ni non plus qui lui plaise. S'il y fait place, il en sort ²⁰ ». Il sort de l'acte, il quitte sa position d'analyste. Cela ne signifie pas, ajoute Lacan, que l'analyste n'ait pas son mot à dire par ailleurs. C'est clair, n'est-ce pas ? Il s'agit de ce qui est exigible de l'analyste là où il opère comme tel, dans le cadre de l'analyse.

On peut apercevoir ainsi, dès le commentaire du *Banquet*, comment Lacan pourra être conduit bien plus tard, en 1973, à évoquer le lien entre l'analysant et l'analyste en des termes précis, qui ont une valeur de définition, sans pour autant parler explicitement de transfert. Je pense à cette phrase bien connue de *Télévision* : « Le discours que je dis analytique, c'est le lien social déterminé par la pratique d'une analyse. »

De ce point de vue, ce qui fait lien entre l'analysant et l'analyste, c'est le discours. Bien sûr, le transfert y est présent, il constitue toujours le noyau de l'expérience, la pratique d'une analyse le présuppose. Mais, à considérer le lien de transfert tel que Lacan le fait dans les années 1970, c'est-à-dire en tenant compte du fait que l'expérience analytique a une structure de discours, le transfert se trouve en quelque sorte réduit, défini selon les fonctions du discours.

L'écriture du sujet supposé savoir – « pivot d'où s'articule tout ce qu'il en est du transfert ²¹ » – avec les trois lettres S.s.S. suggère une relation entre deux termes, le sujet et le savoir. On peut considérer qu'elle précède l'écriture des mathèmes des discours qui écrivent des relations entre quatre termes de l'algèbre lacanienne, chacun

20. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006, fin de la XXII^e leçon.

21. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *op. cit.*

désignant l'une des quatre fonctions du discours : le sujet, le signifiant maître, le savoir et l'objet *plus-de-jouir*.

L'élaboration des discours comme liens sociaux fondamentaux s'étend sur plusieurs années de séminaire, depuis 1969 jusqu'en 1974. Lacan affirme alors ²² qu'entre les êtres parlants il n'y a « pas d'autre lien que le lien de discours ». Le lien de discours « se confirme être tout ce qui existe de lien entre les êtres parlants ». Et il ajoute : « Cela ne veut pas dire qu'on n'imagine pas autre chose. » Il y a donc les liens que l'on imagine, et il y a ce qui structure réellement ces liens.

*

La façon adéquate de penser le lien analytique, j'espère avoir réussi à vous le faire sentir, a occupé Lacan tout au long de son enseignement – depuis son tout premier séminaire, dans lequel il parlait de la psychanalyse comme d'un « rapport interhumain », tout en soulignant qu'il ne s'agit pas d'un rapport entre deux individus, qu'il n'y a pas seulement deux corps en présence, puisqu'il y a entre eux toujours ce tiers élément fondamental qu'est la parole. Depuis, donc, ce séminaire de 1954 jusqu'à sa définition du lien analytique comme discours. Il situe dès lors la place de l'analyste et la position qui est la sienne, dans le discours de l'analyste, en la référant à l'objet cause du désir : « L'analyste, se met en position de représenter, d'être l'agent, la cause du désir ²³. »

Or Lacan avait introduit, en 1972, une question concernant non pas la place ou la position de l'analyste dans le discours, mais le lien de l'analyste à l'analysant. Quel peut être ce lien, compte tenu de tout ce qui précède ? C'est le point sur lequel je souhaite terminer.

Voici la question, telle que Lacan la pose en terminant son séminaire ...*Ou pire* : « Qu'est-ce qui nous lie à celui avec qui nous nous embarquons, franchie la première confrontation des corps ? » – c'est-à-dire après les entretiens préliminaires. Il reformule la question un peu plus loin : « Qu'est-ce qui nous lie à celui qui s'embarque avec nous dans la position qui est celle du patient ? » Il corrige ensuite : « celui qu'on appelle improprement notre patient ». « S'embarquer »,

22. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XXI, Les non-dupes errent*, inédit, leçon du 11 décembre 1973.

23. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVII, L'Envers de la psychanalyse*, op. cit., p. 41 et 205.

ce n'est pas n'importe quel verbe ! Une fois embarqués, il faut y aller, pas possible de débarquer avant l'arrivée au port. C'est un destin commun, partagé. Quelle est donc la réponse de Lacan ? Elle est étonnante, véritablement nouvelle, tout en étant parfaitement cohérente avec la perspective qu'il a introduite dans la considération du lien analytique : « Nous sommes frère de notre patient, en tant que, comme lui, nous sommes les fils du discours. » Et il n'y a, « au point de culture où nous en sommes », que le discours analytique qui « donne sa présence » à ce mot, frère.

Le lien analytique serait ainsi une fraternité de discours. Comment l'entendre ? On peut bien sûr dire que l'analyste et l'analysant sont chacun sujets du discours de l'Autre qu'est l'inconscient. Mais il y a plus : l'analyse va opérer pour l'un ce qu'elle a déjà réalisé pour l'autre, l'avènement du sujet divisé, « cette chose fendue ». En tant que tels, nous sommes fils du discours analytique. L'expression peut faire résonner ce qui advient d'inédit grâce à une analyse. Non pas quelque chose de glorieux, ni de nécessairement heureux, même si ça peut l'être aussi. L'inédit est la trace laissée par l'expérience de l'inconscient et par le savoir que cette expérience comporte – ce qui, au terme, fait de chaque analysant quelque chose d'autre que seulement l'enfant du discours de sa mère et de son père. Voilà, je crois qu'on peut dire ça comme ça.